



PATINAGE DE VITESSE CANADA

BULLETIN DE LA HAUTE PERFORMANCE

**#175 ANNEXE – Procédure de sélection
(COURTE PISTE)**

octobre 2017

BULLETINS DE LA HAUTE PERFORMANCE

Le Comité de la haute performance sur courte piste (CHPCP) publiera des bulletins de façon périodique durant la saison pour informer les patineurs, les entraîneurs et les associations membres de toute mise à jour ou modification aux critères de sélection, aux compétitions, etc.

Le CHPCP se réserve le droit de modifier ou de remplacer les politiques indiquées ici dans le cas où des circonstances exceptionnelles surviendraient et à condition que ces changements soient clairement dans le meilleur intérêt du programme de haute performance. Dans de telles situations, tous les athlètes et les entraîneurs seront informés des modifications confirmées par le CHPCP.

Suite à l'annonce récent par À nous le podium, Sport Canada, le comité olympique canadien et le comité paralympique canadien de fonds désignés envers l'initiative « NextGen » de Patinage de vitesse Canada, deux compétitions internationales s'ajoutent au programme de la haute performance courte piste : Compétition courte piste intercontinental par invitation, et le Shanghai Trophy.

Afin de répondre aux objectifs du programme NextGen, le comité de la haute performance courte piste annonce les critères de sélection spécifique pour ces compétitions, critères qui formeront le cadre d'une approche plus ciblée pour allouer les opportunités de compétition a ceux qui en bénéficieraient le plus.

Les critères sont basés sur une étude en cours de l'expérience des athlètes internationales les plus performants et des résultats qu'ils ont réalisés avant d'atteindre un podium sur la scène internationale. Puisque l'étude est toujours en cours, les critères ci-dessous serviront comme guide générale pour des choix discrétionnaires basé sur les résultats préliminaires de l'étude, au lieu de limites précises.

À la conclusion de cette étude dans les prochains mois, Patinage de vitesse Canada publiera des critères plus détaillés afin de déterminer les athlètes qui auront un statut « NextGen. »

Compétition courte piste intercontinental par invitation

Admissibilité:

Un patineur admissible est un patineur qui a 14 ans au 1er juillet 2017. (Règle #108 de l'ISU)

Quota: L'équipe pour la Compétition sera composée de six (6) femmes et six (6) hommes.

Ordre des décisions et critères de sélection pour l'équipe :

Etape 1 : Le patineur remplaçant nommé sur l'équipe Olympique sera considéré prioritairement

Etape 2 : Le CHPCP, en consultation avec l'entraîneur NextGen et les entraîneurs nationaux choisira les athlètes pour les places restantes selon les directives pour les sélections discrétionnaires telles que spécifiées ci-dessous

Choix discrétionnaires :

Le CHPCP sollicitera les commentaires de l'entraîneur NextGen et des entraîneurs nationaux pour assigner différentes pondérations pour les facteurs pris en considération qui sont jugés appropriés dans le but de donner des opportunités de compétitions pour les athlètes en développement (junior/ néo sénior).

L'évaluation inclura les éléments suivants (énumérés dans aucun ordre particulier)

- a) Résultats Internationaux aux championnats du monde junior et coupes du monde
- b) Classement National junior et senior
- c) Potentiel pour le développement futur
- d) Performance de temps réalisés au 500m et au 1000m
- e) Expérience internationale
- f) État de préparation pour la compétition
- g) Engagement envers le programme d'entraînement
- h) Dynamique de l'équipe
- i) Statut médical et de santé

Shanghai Trophy

Admissibilité:

Un patineur admissible est un patineur qui a 15 ans au 1er juillet 2017. (Règle #108 de l'ISU)

Quota: L'équipe pour la Compétition « Shanghai Trophy » sera composée de trois (3) femmes et trois (3) hommes.

Ordre des décisions et critères de sélection pour l'équipe :

Etape 1 : Le patineur remplaçant nommé sur l'équipe Olympique sera considéré prioritairement

Etape 2 : Le CHPCP, en consultation avec l'entraîneur NextGen et les entraîneurs nationaux choisira les athlètes pour les places restantes selon les directives pour les sélections discrétionnaires telles que spécifiées ci-dessous

Choix discrétionnaires :

Le CHPCP sollicitera les commentaires de l'entraîneur NextGen et des entraîneurs nationaux pour assigner différentes pondérations pour les facteurs pris en considération qui sont jugés appropriés dans le but de donner des opportunités de compétitions pour les athlètes en développement (junior/ néo sénior).

L'évaluation inclura les éléments suivants (énumérés dans aucun ordre particulier)

- a) Résultats Internationaux aux championnats du monde junior et coupe du monde
- b) Classement National junior et senior
- c) Potentiel pour le développement futur
- d) Performance de temps réalisés au 500m et au 1000m
- e) Expérience internationale
- f) État de préparation pour la compétition
- g) Engagement envers le programme d'entraînement
- h) Dynamique de l'équipe
- i) Statut médical et de santé